

# informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région  
Clinique du Pont de Chaume (82)  
Clinique d'Embats (32)



A la une  
51e Congrès  
Confédéral  
et évolution  
des Comités  
Régionaux  
CGT



Actualité régionale  
Elections TPE 2016,  
Un enjeu pour toute la CGT

N° 223 Février 2016

## Formation syndicale

# dossier



**Editorial** ..... 2

**A la une** ..... 3

- 51e Congrès Confédéral et évolution des Comités Régionaux CGT

**Luttes en région** ..... 4

- Clinique du Pont de Chaume (82)
- Clinique d'Embats (32)

**Activité régionale** ..... 6

- Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon

**Dossier** ..... 7

### Formation syndicale

- Les réformes de la formation syndicale et leur impact
- L'Institut Régional du Travail Midi-Pyrénées
- Les formations IRT 2016



**Actualité CESER** ..... 11

- Les interventions de la CGT

**Vie syndicale** ..... 14

- Communication du Comité Régional

**Actualité régionale** ..... 14

- Elections TPE, un enjeu pour toute la CGT

**Brèves** ..... 15

- Appel à solidarité
- AG de l'IRHS Midi-Pyrénées

*Il est encore temps, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, de vous souhaiter à toutes et tous une très bonne année 2016, ainsi qu'à tous vos proches.*

*L'année 2015 avait débuté sur des attentats odieux et s'est malheureusement terminée de la même façon. Le gouvernement a décidé d'instituer l'état d'urgence et tente par tous les moyens de l'inscrire dans le marbre (constitutionnel), ou du moins de le prolonger.*

*La CGT s'est élevée contre cela et continue à combattre cette volonté de constitutionnaliser l'état d'urgence. Car, au-delà de la protection des concitoyens, c'est toute la dérive et les atteintes à toutes sortes de libertés que nous dénonçons.*

*Quand on parle de liberté, les libertés syndicales sont plus que bafouées actuellement. Après « l'affaire » des Air France (saluons la décision de l'inspection du travail de refuser le licenciement du délégué CGT pour faute grave (affaire à suivre...), c'est au tour des 8 camarades des Good Year d'être honteusement condamnés à 24 mois de prison dont 9 fermes... pour seulement avoir eu le courage de défendre leurs emplois!!! Des rassemblements et/ou initiatives ont eu lieu spontanément partout en France et dans les 8 départements de notre ex-région (j'y reviendrai dans ce bulletin).*

*Cette condamnation s'inscrit dans un mouvement sans répit de criminalisation de l'action syndicale, surtout envers la CGT, qui s'accroît jour après jour. C'est pour cela que la CGT a décidé d'appeler à une grande journée de mobilisation le 4 février 2016, pour combattre toutes les formes de discrimination!*

*Cette journée a fait suite à celle qui appelait l'ensemble des agents publics, le 26 janvier 2016, à se mobiliser pour conserver une Fonction Publique garantissant un statut et un véritable déroulement de carrière, une revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et un service public de proximité garant de la cohésion sociale. (10 manifestations, 11 000 manifestants en Midi-Pyrénées)*

*Je termine cet édito en saluant les victoires, en fin d'année dernière, des camarades de la clinique des Embats (32), de celle du Pont de Chaume (82) et de Latécoère.*

*Cette nouvelle année sera marquée par de nombreuses échéances pour la CGT: le 51e Congrès confédéral (avril) et les élections TPE (décembre).*

*Faisons vivre partout la CGT et cette année 2016 sera une année d'inversion de la tendance à tous les niveaux!*



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 223 • Février 2016  
N° d'inscription à la CP 0216S05720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crimp@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



# 51e Congrès confédéral et évolution des Comités Régionaux CGT

« sera à faire vivre et devra être débattu »

La CGT organise son 51e congrès à Marseille du 18 au 22 avril 2016.

Les documents préparatoires ont été édités à partir du plan de visite des 2000 syndicats et le document d'orientation est construit autour de 5 thèmes :

## 1. Notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés,

- Pour un syndicalisme d'adhérents en proximité des salariés,
- Pour un syndicalisme qui équilibre institutionnel et temps passé auprès des salariés,
- Pour une formation syndicale élargie et adaptée pour un syndicalisme de masse et de classe,
- Pour un syndicalisme en phase avec l'évolution de la communauté de travail,
- Pour donner force à des ambitions confédéralisées en territoire,

## 2. La construction des luttes,

- Pour le déploiement de la CGT
- Pour la mise en œuvre de notre démarche revendicative par toutes et tous

## 3. Notre rapport avec les autres organisations syndicales, le politique et le monde associatif

- Pour un syndicalisme rassemblé vers la transformation sociale,
- Pour un syndicalisme acteur de la société en toute indépendance,

## 4. Notre place dans le syndicalisme mondial et européen

- Pour un syndicalisme de transformation de la société dans un monde globalisé,

## 5. La démocratie dans la CGT

- Démocratie dans la CGT
- Pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, enjeu démocratique fondamental
- Pour faire confédération et mettre en œuvre les décisions collectives, composante de la vie démocratique interne à la CGT
- Pour appliquer les règles de vie décidées collectivement
- Pour que les syndiqué-e-s soient acteurs-décideurs,

Ce document sera à faire vivre et devra être débattu d'ici le Congrès. Les 47 délégués de l'ex-région Midi-Pyrénées, en lien avec les organisations de la CGT, auront cette responsabilité.

Ils pourront être également aidés par les 4 camarades (Frédéric BIROBENT – David GISTAU – Nathalie METCHE-NICKLES – Gisèle VIDALLET) dont les candidatures sont mises à disposition pour la commission exécutive confédérale et la commission financière de contrôle. Le Comité Confédéral national du 15 mars prochain devra valider le nombre et la liste des futurs

membres de la CEC et de la CFC.

Un des débats qui n'a pas été poussé au bout, et qui est donc renvoyé au 52e Congrès confédéral, est l'éventuelle modification statutaire des Comités Régionaux. A l'issue du 51e congrès confédéral, un groupe de travail en vue de faire aboutir cette réflexion sera mis en place.

Depuis le 1er janvier 2016, les ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné pour ne laisser place qu'à une nouvelle région. Mais la CGT conserve ses deux Comités Régionaux en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées.

La réflexion, engagée entre les deux Comités Régionaux, est bien de savoir si, à terme, il ne doit subsister qu'un seul Comité Régional ou pas, et surtout comment on réfléchit à l'activité revendicative CGT sur une aussi grande région, tout en travaillant la proximité, en étant au service des organisations de la CGT et donc des salariés. En bref, quel contenu mettrait-on dans un nouveau Comité Régional ?

Pour réfléchir à une évolution éventuelle des statuts, il est bon de rappeler les statuts actuels et l'article 13 des statuts confédéraux qui dit : « L'activité de la CGT dans chaque région est animée par un Comité Régional. Celui-ci est constitué par les

# 51e Congrès confédéral et évolution des Comités Régionaux CGT

« un projet revendicatif commun »

unions départementales de la région, qui en déterminent la composition et en assurent la direction. Les secrétaires généraux des unions départementales ou leurs représentants dûment mandatés font partie du Comité Régional. Le Comité Régional coordonne et impulse l'activité syndicale sur toutes les questions d'intérêt régional. Il prend les décisions utiles à cet effet, et organise la coopération entre les organisations concernées. Il désigne, en accord avec les unions départementales et les fédérations intéressées, les représentants de la CGT dans les organismes régionaux; et, avec les unions départementales et la confédération, les représentations européennes concernant la région. Le Comité Régional désigne un secrétaire régional dont le rôle est d'animer ses travaux, d'organiser et de coordonner les représentations régionales de la CGT, de faire des propositions pour la mise en œuvre des décisions. Pour ce faire,

le Comité Régional peut éventuellement mettre en place un secrétariat dont il fixe la composition, les attributions et le fonctionnement. Le financement des activités régionales est assuré par une cotisation, conformément à l'annexe financière, et par des ressources exceptionnelles. »

L'application stricte de ceux-ci devrait se traduire par une adaptation de nos Comités Régionaux actuels au nouveau périmètre administratif régional soit 13 Comités Régionaux CGT. Mais, ce n'est pas si simple, et l'on ne peut pas réfléchir que par le prisme des statuts.

Le groupe de travail, en amont du 51e Congrès, a fait certaines préconisations dont une qui invite « les Comités Régionaux des 7 nouvelles régions à poursuivre le travail engagé pour construire un seul Comité Régional CGT au sein de ces nouvelles régions et ce, avant le 52e congrès, dans un délai maximum de 2 ans après le 51e Congrès Confédéral. »

Pour nos deux Comités Régionaux, le travail en commun a déjà démarré (nouveaux mandats régionaux, courriers communs vers les politiques ou instances, préparation d'une conférence sur les Unions locales par exemple), dans le respect de leurs prérogatives et champs respectifs.

Il faut bien entendu éviter de « monter une usine à gaz », mais bien

trouver les modalités pour travailler ensemble dans la nouvelle région. Et c'est bien un projet revendicatif commun et utile à l'ensemble des organisations des deux Comités Régionaux qui fédèrera et qui aidera à la réflexion.

Car, même si chacun s'accorde à dire que le travail ensemble devient un enjeu majeur pour la CGT de nos deux territoires, aucune ne peut décider pour l'autre. La démarche proposée se veut volontaire mais elle ne fonctionnera que par l'engagement des organisations qui seront disponibles pour une telle expérimentation.

Nous sommes à un moment charnière dans l'histoire de notre organisation, les mois qui viennent seront primordiaux. C'est une vraie aventure commune qui nous avons à bâtir ensemble. Elle peut amener des questionnements, des doutes, des craintes peut-être, mais elle ne pourra qu'être intéressante, pour ne pas dire excitante, car l'objectif est bien de placer les Comités Régionaux au service des organisations et des salariés, avec une vraie ambition d'en faire un véritable outil pour gagner un changement de société et une machine à reconquête sociale.

**Lionel Pastre**  
Secrétaire régional





# Clinique du Chaume (82)

Les salariées de la clinique du Pont de Chaume ont mené une lutte exemplaire, 150 le 22 octobre, elles étaient plus de 130 le 11 décembre. 51 jours entre le début de cette lutte et le jour où elles ont pris la décision d'accepter le protocole de fin de conflit. 51 jours pendant lesquels elles ont affrontées courageuses ; dignes et déterminées la violence d'une direction méprisante qui avait adopté dès le début de ce

conflit une position dogmatique, de principe voulant faire un exemple au niveau national, en refusant toutes négociations réelles et loyale, montrant leur volonté de supprimer toutes idées revendicatives chez les salariés mais aussi de discréditer la CGT et leurs représentants. Malheureusement force est de constater aujourd'hui au vu de l'actualité que le gouvernement s'est allié avec le MEDEF pour museler les

salariés et la CGT, dernier rempart hissé devant les choix néolibéraux que nous impose le dictat de la finance. Il a fallu pour mener à terme ce conflit mobiliser toutes les structures de la CGT au niveau départemental, régional et national, les grévistes ainsi que le syndicat CGT de la clinique du Pont de Chaume tiennent à remercier tous ceux qui leurs ont apporté leurs soutiens pendant ces 51 jours.

# Clinique d'Embats (32)

Après 29 jours de grève (90 % de grévistes sur les 29 jours), les salariés déterminés de la Clinique d'Embats à Auch ont obtenu une victoire retentissante. Depuis le 1er décembre 2015, le personnel bénéficie de 147 euros net d'augmentation pour les infirmières et 73 euros net pour les autres personnels, ainsi que le paiement de la moitié des jours de grève, soit 14 jours. Les autres jours étant échelonnés sur plusieurs mois.

Ne boudons pas notre plaisir, c'est une très belle victoire pour les salariés de la clinique d'Embats. Personne n'aurait imaginé, et sur-

tout pas le patron, que des salariés auraient autant de détermination pour faire grève pendant 29 jours. La CGT a joué un rôle déterminant en travaillant, USD, UD, et délégués de la clinique, main dans la main. Le résultat est là ! Une magnifique et superbe lutte. Pourra-t-on voir encore des salariés se défendre dignement après les

réformes contre le Code du Travail du gouvernement Hollande ? Rien n'est moins sûr ! Pour le Gers, c'était, avec ECO-CERT, l'Hôpital Spécialisé et la Polyclinique de Gascogne, la quatrième lutte gagnante de l'année 2015. Ces belles victoires illustrent parfaitement la force des salariés lorsqu'ils sont déterminés à gagner.



# Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon



*Le Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon, structure de la CGT sera amenée à fusionner avec votre Comité Régional CGT Midi-Pyrénées, compte tenu que nos deux régions administratives n'en font plus qu'une depuis le 1er janvier 2016.*

Vous connaissez bien votre région, votre CGT en région Midi-Pyrénées, mais qu'en est-il de cette région et de cette CGT avec qui dorénavant vous allez vivre et militer ?

En premier lieu, les 5 départements de l'ex-région Languedoc-Roussillon, Lozère, Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales, qui partageaient leur destin depuis près d'un siècle, présentent quelques différences avec la région Midi-Pyrénées. La région est moins peuplée (2,6 millions d'habitants au lieu de 2,9 pour Midi-Pyrénées), produit un peu moins de richesse (63950 millions d'euros au lieu de 79900), a un taux de chômage bien plus important (16 % au lieu de 12 %), et un nombre de retraités quasiment identique (29 % de la population).

Par contre nos deux régions ont un panorama économique quelque peu différent. D'abord sur l'aménagement territorial, la région Languedoc-Roussillon est très peuplée sur sa frange littorale, si Montpellier est la métropole régionale avec 270000 habitants, les autres villes en bordure de Méditerranée ont une réelle importance: Nîmes 146000 habitants, Sète 42000, Béziers 73000, Narbonne 55000, Perpignan 120000...

Cette côte, et vous le savez bien, chers amis « midi-pyrénéens », attire toujours plus de touristes notamment en période estivale où des stations balnéaires comme Gruissan, La Grande-Motte, Argelès sur Mer, Saint Cyprien ou le Cap d'Agde passent de quelques milliers d'habitants l'hiver, à plusieurs centaines de milliers en pleine saison. Cette économie touristique produit certes une activité économique, mais en terme d'emplois elle est très orientée « Saisonnalité », « Précarité », « Bas salaires »,... L'industrie est beaucoup moins importante qu'en Midi-Pyrénées, mais par contre le secteur agroalimentaire a un certain dynamisme. Les autres secteurs que sont les services publics, la santé, les services à la personne sont en proportion d'égale importance.

Et notre Comité Régional ?

La région Languedoc-Roussillon compte 25000 adhérents CGT, répartis dans les 5 unions départementales de la région. Hérault 10000 adhérents, Gard 7500, Aude 4200, Pyrénées-Orientales 4500 et Lozère 600.

Le Comité Régional CGT a un fonctionnement assez similaire à celui de Midi-Pyrénées, puisque tous les deux sont composés des Unions Départementales et des professions organisées régionalement. Par contre au niveau Languedoc-Roussillon, si nous avons un secrétariat comme en Midi-Pyrénées, composé du secrétaire régional, du trésorier et de camarades en charge de certains dossiers, nous possédons par contre un bureau composé des 5 secrétaires d'UD, du secrétaire régional et du trésorier.

Ce bureau a la responsabilité des finances du Comité Régional, de la définition de la politique revendicative à partir des décisions des plénières du Comité Régional, alors que le secrétariat est un exécutif des décisions prises par le bureau et par les plénières du Comité Régional.

La CGT en Languedoc-Roussillon c'est une organisation mais c'est aussi des structures professionnelles et régionales qui ont chacune des fonctionnements et des luttes porteuses d'espoirs... Pour n'en citer que quelques-unes, je pense aux luttes des mineurs du bassin alésien ainsi que ceux des mines d'or de Salsignes, dernièrement les postiers de Thuir et de Bédarieux, les caves coopératives de la plaine biterroise, les salariés des eaux de Quézac, les salarié(e)s des cliniques de Narbonne, Montpellier, Perpignan...

Si notre région un temps fut dénommée le « Midi Rouge », aujourd'hui les salariés avec la CGT se battent dans un contexte politique et social difficile, où rancœurs, renoncements, isolement et racisme sont à combattre pied à pied... Nous pouvons compter sur tous nos adhérents et militants pour mener ce combat, et bien sûr notre nouveau destin commun dans cette nouvelle région avec nos camarades CGT de Midi-Pyrénées ne peut que nous motiver pour de nouveaux engagements...

**Patric Grèze**

Secrétaire du Comité Régional CGT  
Languedoc-Roussillon



# Formation syndicale

## Les réformes de la formation syndicale et leur impact

La loi du 5 mars 2014 et son volet relatif au financement mutualisé des organisations syndicales est applicable depuis le 1er janvier 2015. Elle a modifié en profondeur le financement de la formation syndicale, notamment en élargissant à toutes les entreprises la contribution au financement des pertes de salaires pendant les formations.

La parution tardive des décrets d'application le 31 janvier 2015, a retardé la création de l'association du Fond Paritaire et la suppression du 0,08/1000 au 31 décembre 2014, sans que le Fonds Paritaire ne soit opérationnel, a compliqué la mise en œuvre de la loi, créant des doutes sur le financement des pertes de salaires pendant les formations syndicales.

De plus, un amendement contenu dans la loi Rebsamen votée en août 2015 impose aux employeurs de maintenir les salaires de la période de stage à la seule condition que le syndicat CGT du salarié l'ait demandé par courrier.

Le droit des salariés au congé de formation économique sociale et syndicale n'a pas changé. Ce qui a changé, ce sont les modalités de compensation du salaire pendant le congé. Les changements sont importants :

- Pour les employeurs, la prise en charge des salaires au travers de l'enveloppe de 0,008/00 de la masse salariale a été supprimée par la loi. Le 0,08/1000 a été remplacé par une cotisation

versée par tous les employeurs de 0,016 % de la masse salariale.

- Pour les organisations syndicales, une subvention sera versée aux confédérations afin d'assurer la prise en charge de la part de salaire pour la durée des formations. De ce fait, nous devons maintenant assurer la gestion de ces versements aux stagiaires, tout en répondant aux contraintes fixées par la loi, et par le Fonds Paritaire.

La procédure de demande de congés de formation économique sociale et syndicale a évolué, tout comme la manière dont nous gérons en interne les dossiers administratifs des formations syndicales :

- 1- Le salarié fait une demande de congé
- 2- Le syndicat ou l'organisation CGT territoriale ou professionnelle de proximité demande la subrogation
- 3- En y joignant l'accord du salarié pour bénéficier de la subrogation.

Concernant la procédure interne de traitement des dossiers administratifs, seules les UD et les FD sont habilitées à verser la compensation de salaire. Il faut donc que toute inscription à un stage de formation soit validée par l'UD ou la FD qui financera la perte de salaire.

Les formations en IRT effectuées dans le cadre d'un congé de formation économique sociale et syndicale entrent dans le cadre de ces procédures. Le Comité Régional gèrera le dossier administratif des stages.

Les militants qui souhaitent s'inscrire à un stage organisé à l'IRT doivent donc en informer leur UD.

S'il y a une compensation de salaire à verser, l'employeur doit envoyer la demande de remboursement à l'UD qui effectuera le règlement, et transmettra au Comité Régional les justificatifs de paiement (copie de la demande de remboursement et du bulletin de paie...).

Les conditions difficiles qui nous ont été imposées par le gouvernement pour mettre en œuvre cette loi s'ajoutent aux tentatives du patronat de remettre en cause partout où il le peut, le droit à la formation syndicale. C'est pourquoi il est important de mener la bataille dans les entreprises pour gagner que l'employeur garde à sa charge en totalité ou partiellement la rémunération pendant les formations syndicales. Pour cela, il faut demander partout la négociation d'accords collectifs plus favorables que la loi.

Plusieurs notes d'information du pôle formation confédéral précisent les enjeux et les procédures applicables et proposent des modèles de lettres, conventions ou accord collectif. Elles sont consultables sur la plateforme ftp de la formation (voir avec le responsable formation de votre UD) ou sur le site : [www.formationsyndicale.cgt.fr](http://www.formationsyndicale.cgt.fr)

Vous pouvez aussi contacter directement le pôle formation confédéral au 0155 828 205.

**Antoine Lopez**

Responsable du pôle confédéral  
« formation syndicale »

# Formation syndicale

« L'Institut Régional du Travail Midi-Pyrénées »

Les stages proposés et dispensés par l'Institut Régional du Travail à Toulouse (IRT) se doivent d'être intégrés par les organisations de la CGT dans leurs dispositifs de formation syndicale.

En effet, car au-delà des efforts de mutualisation que nous avons à accomplir et à développer notamment entre Unions Départementales, l'IRT se veut un outil supplémentaire et complémentaire de l'offre de formation que nous mettons à disposition de nos syndiqués.

Il est un outil supplémentaire car il s'agit d'un apport de connaissances dont nous ne disposons pas nécessairement au sein de la CGT (tout au moins localement) et, parfois, une vision distincte de par la qualité des intervenants qu'ils soient universitaires, sociologues, économistes...

Il est aussi un élément additionnel par la prise en charge financière intégrale des coûts qui ne pèsent pas sur le budget de la CGT ce qui n'est pas neutre.

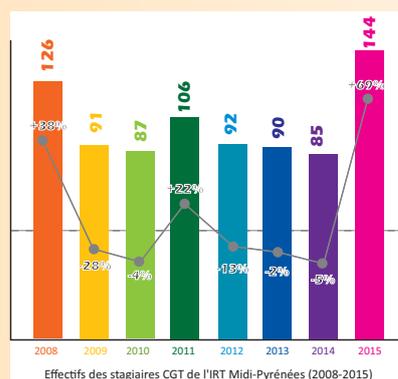
L'IRT est un instrument complémentaire par la nature du contenu des stages. Il est l'occasion d'aborder des thématiques pas ou peu développées dans le programme de formation confédéral. Ainsi, cela contribue à ce que nos syndiqués, nos militants, nos dirigeants soient mieux outillés pour être pleinement acteur dans leurs responsabilités et dans leurs mandats. Il sera d'autant plus complémentaire et efficient lorsque l'ensemble des organisations CGT définira plus collectivement et plus en amont le programme qui nous permettra de mieux répondre à nos besoins.

**Franck Hollier**

*Animateur du groupe de travail régional  
« formation syndicale »*

## LES EFFECTIFS DE STAGIAIRES CGT DE L'IRT : UN REDRESSEMENT À CONFORTER

L'IRT accueille en moyenne 300 stagiaires par an toutes organisations syndicales confondues. La CGT occupe une part plus ou moins importante selon les années.



## UN IRT QUI DOIT ÊTRE AU SERVICE DES SYNDICALISTES DE TOUS LES DÉPARTEMENTS

Comme son nom l'indique, l'IRT a pour mission de former les syndicalistes en responsabilité de toute la région de Midi-Pyrénées. Si les équilibres entre départements varient d'une année sur l'autre, le bilan 2015 montre des disparités: La Haute-Garonne (41 %) et le Tarn (30 %) sont les départements les plus représentés avec des effectifs qui augmentent. Le Lot (10 %) affiche une tendance analogue. Viennent ensuite les départements dont les effectifs tendent plutôt à baisser: les Hautes-Pyrénées (6 %), le Tarn et Garonne (5 %), le Gers (5 %), l'Ariège (3 %) et l'Aveyron (0 %).

## UN IRT POUR LA NOUVELLE RÉGION MIDI-PYRÉNÉES LANGUEDOC-ROUSSILLON

A ce jour, nous sommes face à la fusion des régions, avec toutes les problématiques que cela va poser à l'activité syndicale, y compris en matière de formation syndicale. De plus, Languedoc Roussillon n'est pas doté d'un institut du travail. L'enjeu est donc de s'emparer de cette nouvelle donne pour en faire une opportunité. Dans cet esprit, l'IRT s'engage à exercer ses missions au bénéfice des syndicalistes de ce nouveau territoire élargi. Cela nécessitera de définir un projet CGT pour l'institut du travail en termes de formation, de recherches, de validation des acquis de l'expérience (VAE) militante... qui fédère l'ensemble des structures syndicales de la nouvelle région. Cela passera plus concrètement par l'organisation de sessions de formation délocalisées dans l'ensemble des établissements universitaires de Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon comme cela s'est fait précédemment dans les antennes universitaires d'Albi, Rodez, Foix.

**Yannick Lequentrec**  
*Directrice de l'IRT*

# Les formations IRT 2016



## TRAVAIL SANTÉ ÉMANCIPATION

**Module 1 : 2 jours - lundi 21 et mardi 22 mars 2016**

**Module 2 : 2 jours - jeudi 1er et vendredi 2 septembre 2016**

Cette formation, organisée sous forme de deux sessions, s'inscrit dans la démarche revendicative confédérale « Transformer le travail pour transformer la société ». Elle vise plusieurs objectifs : Développer une analyse critique des conditions de travail actuelles (forte féminisation, lean management, intensification, pénibilité, handicap au travail, etc.) ; Mettre les représentants syndicaux/cales en capacité construire au plus près des salarié-es et avec eux/elles des réponses aux atteintes à leur santé ; Donner les outils nécessaires aux représentant-es syndicaux pour élaborer des stratégies de prévention et des plans d'actions revendicatives.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/syndicales des professions et interprofessionnels ;  
Représentant-es des instances paritaires et des commissions de contrôle*

## COMMUNICATION SYNDICALE

**Module 1 : Les enjeux**

**2 jours - lundi 11 et mardi 12 avril**

**Module 2 : Les outils**

**2 jours - lundi 12 et mardi 13 septembre**

La communication est un terrain

d'affrontement entre salarié-es et employeurs visant pour ces derniers à désamorcer toute contestation. Cette formation est organisée sous forme de deux sessions.

Le module 1 aborde les enjeux : Pourquoi la communication doit être placée au cœur des préoccupations syndicales et au service de quelles stratégies dans une société où les médias jouent un rôle primordial dans l'action collective ?

Le module 2 aborde les modalités et les pratiques de communication syndicale ainsi que des pistes concrètes pour mieux s'emparer de cette question, notamment à travers des supports écrits et oraux appropriés à l'action syndicale.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels*

## LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**2 jours - mardi 17 et mercredi 18 mai**

S'emparer syndicalement de la formation professionnelle est un enjeu fort pour sécuriser l'emploi des salarié-es, améliorer la qualité de vie au travail et leur ouvrir des perspectives de promotion. La réforme de la formation professionnelle inscrite dans la loi du 5 mars 2014 a changé le paysage et le fonctionnement de la formation professionnelle, dans les entreprises et dans les instances interprofessionnelles décisionnaires ou consultatives. Cette formation présente la

réforme et les changements qu'elle apporte dans les procédures et les dispositifs pour permettre aux militant-es d'exercer efficacement leur mandat en lien avec les situations spécifiques des entreprises.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ;  
Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux ;*

*Représentant-es des instances paritaires et administrateurs-trices OPCA, mandatés dans les instances interprofessionnelles : IPR, CREFOP, COPAREF, FONGECIF, CARIF - OREF..., élu-es siégeant en CE.*

## CRISE DU CAPITALISME

**2 jours - mercredi 1er et jeudi 2 juin**

Analyse des causes systémiques de la crise actuelle du capitalisme, notamment les modalités de fonctionnement des marchés financiers. Les conséquences de la crise : Présentation de l'étude sur le coût du capital. Cette formation vise à montrer que des alternatives existent d'ores et déjà. Les luttes syndicales qui ont institué la sécurité sociale, le statut de la fonction publique, etc. indiquent qu'un dépassement du capitalisme est possible et que l'on peut libérer le travail de son emprise.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ;  
Membres du Comité Régional ;  
Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux.*

# Les formations IRT 2016



## **L'ACTION SYNDICALE FACE AUX LOIS REBSAMEN ET MACRON**

2 jours – lundi 27 et mardi 28 juin

Cette formation vise à décrypter les lois Rebsamen et Macron pour élaborer une démarche syndicale efficace. La loi Rebsamen relative au dialogue social et à l'emploi revient sur un nombre important d'avancées des lois Auroux du début des années 80. Suivant les logiques des gouvernements de droite précédents, elle place au centre la négociation d'entreprise rognant un peu plus le principe de faveur et la notion d'ordre public garantie par la loi. Elle réduit les droits d'intervention des travailleurs/leuses et fusionne les IRP. La loi Macron engage, quant à elle, un processus de déréglementation qui frappe l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail ainsi que les institutions représentatives du personnel.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels*

## **FORMATION COMITÉ RÉGIONAL**

2 jours – semaine 35 (sous réserve)

Thème à définir

*Public concerné :*

*Membres du Comité Régional*

## **SERVICE PUBLIC ET SERVICES AU PUBLIC**

2 jours – lundi 3 et mardi 4 octobre

Le service public renvoie à une certaine représentation du lien

social. A travers les droits reconnus aux usagers, il se profile l'idée que les besoins fondamentaux des individus doivent être satisfaits. A ce titre, le service public apparaît comme un facteur essentiel de cohésion sociale. Après un tour d'horizon sur ses principes fondateurs, cette formation analyse le rôle des services publics, leur évolution et leur mise en cause. Elle interroge l'opération de mystification à l'œuvre à travers la notion de « services au public ». Il s'agit de dévoiler les choix idéologiques et de société autour des politiques gouvernementales du service public et de donner des outils aux syndicalistes pour faire prévaloir le bien commun sur la concurrence.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/syndicales de professions et/ou interprofessionnel*

## **ACTUALITÉ DE LA LUTTE DES CLASSES**

2 jours – jeudi 3 et vendredi 4 novembre

Avec la montée du néolibéralisme, les discours tendent à effacer la notion de classe sociale au profit de thèses de la « moyennisation », de l'individualisation du social, de l'invisibilisation des classes ou encore de l'exclusion. Cette formation vise à montrer que la lutte des classes est loin d'avoir disparu même si ses formes changent. D'une part, les membres des classes dominantes sont conscients d'avoir des intérêts communs et se mobilisent pour les défendre. D'autre part, les conflits

du travail sont bien vivaces. Ces conflits demeurent centraux pour comprendre les dynamiques sociales, parce que le travail demeure une expérience socialement et psychologiquement vitale pour les individus.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Membres du Comité Régional ; Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux*

## **AGIR SYNDICALEMENT POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

2 jours – lundi 28 et mardi 29 novembre

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes peine à se réaliser dans les entreprises et le secteur public. Or, les syndicats ont un rôle décisif à jouer dans ce domaine. La formation aborde les conditions concrètes de mise en œuvre de l'égalité en croisant des apports de connaissance avec les expériences du travail professionnel et syndical. Elle vise à ce que les syndicalistes et les représentant-es du personnel s'approprient l'objectif d'égalité professionnelle et augmentent leur pouvoir d'intervention, en leur permettant de résoudre des problèmes, de réaliser des avancées collectives.

*Public concerné :*

*Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Elu-es et mandaté-es (DP, DS, CE, CHSCT, commissions égalité...)*



# Les interventions de la CGT

*Intervention de Lionel Pastre pour le groupe CGT au CESER lors de la plénière du vendredi 18 décembre 2015*

Mesdames, Messieurs,

13 novembre 2015. Cette date marquera à jamais l'ensemble de nos concitoyens, de nos enfants à nos aînés.

La France a été frappée au cœur, dans sa diversité, particulièrement la jeunesse, et a été victime de l'horreur et de la barbarie.

Ce sont des lieux de joie, de fête, des lieux populaires, qui ont été la cible des terroristes: un stade, une salle de concert, des terrasses de cafés et de restaurants.

Ces actes, d'une lâcheté et d'une monstruosité extraordinaires, ne peuvent être que condamnés! Nos pensées vont aux victimes et à leurs proches.

Nous saluons l'engagement et le professionnalisme de tous les personnels hospitaliers, des forces de l'ordre, des pompiers et agents territoriaux aux côtés des populations dans ces moments tragiques.

Et rappelons, quand même, que sans moyens importants alloués aux Services publics, à l'inverse des politiques d'austérité et d'économie préconisées, il serait impossible de faire face à de tels drames avec autant de réactivité et d'excellence!

La CGT poursuivra son combat contre le démantèlement des services publics et se joint au CESER sur la demande du moratoire pour le maintien de services publics en milieu rural.

Nous avons vécu l'horreur. Le terrorisme est une menace mondiale, il doit être combattu au niveau mondial, sous mandat de l'ONU, avec un réel objectif: LA PAIX!

Des mesures d'urgence doivent être prises: arrêt des ventes d'armes, arrêt de l'achat de pétrole et des échanges économiques avec les pays qui financent le terrorisme par exemple. Mais le tout sécuritaire a ses limites!

La CGT s'élève contre la réforme de constitutionnalisation de l'Etat d'urgence. Ce dernier ne peut pas non plus être un prétexte pour remettre en cause les libertés fondamentales et le syndicalisme. Nous réclamons l'arrêt des sanctions contre les militants syndicaux!

Etant moi-même originaire de Castres, vous me permettrez de citer Jean Jaurès qui disait: « *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage!* »

Le contexte social et économique fortement dégradé que nous subissons est un véritable terreau pour tous les extrémismes! Le monde reste dominé par la guerre économique qui génère crises,

violences, conflits et des vagues de migrants. Nos dirigeants politiques sont plus préoccupés par les réponses à apporter aux exigences du capital et des puissances financières qu'aux réponses sociales, humaines et environnementales.

Les inégalités ne cessent de s'accroître, et la COP21 a rappelé les dangers du dérèglement climatique qui accentue encore la fragilité des populations pauvres.

Faut-il s'étonner, alors, des résultats des dernières élections régionales, en particulier lors du 1er tour, véritable révélateur à nos yeux.

Le front national, parti d'extrême droite, défendant des thèses nauséabondes, a recueilli plus de 28 % des voix au niveau national (soit 6 millions de voix), arrivant en tête dans 6 régions sur 13, dont la nôtre, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon!

Le chômage, la précarité, la souffrance au travail, la violence sociale, l'absence de perspectives, la surdité affichée du monde politique envers le salariat, conduisent à ces votes, tout comme la dérive sécuritaire.

Dans notre future région, le FN arrive en tête dans 6 départements: Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne, et a obtenu 31,83 % des voix. Il réalise 45,81 % des voix dans la ville

# Les interventions de la CGT



de Béziers, plus haut score de la région. Certains pensaient que quand ils seraient en responsabilité dans des villes, les citoyens verraient leur bilan et que le FN s'écroulerait! Hors, lors du 1er tour des élections régionales 2010, le FN n'avait fait que 14,77 % dans cette ville.

La CGT s'est toujours opposée au front national: ce n'est pas un parti comme les autres et il constitue une grave menace pour la démocratie et le monde du travail. La CGT, pour ce qui la concerne, renforcera son travail de terrain et de proximité afin de mettre en échec partout le Front national sur ses prétentions électorales et ses objectifs politiques et sociaux.

L'abstention au 1er tour est également un facteur important à prendre en compte, surtout chez les jeunes. 1 électeur sur 2 ne s'est pas déplacé pour aller voter.

Le second tour a permis de faire barrage au front national, avec une abstention moindre (mais qui reste néanmoins aux alentours de 40 %), qui fait qu'aucune région ne sera dirigée par ce parti.

Néanmoins, la CGT exhorte les dirigeants politiques, ainsi que les dirigeants des grands groupes, à écouter attentivement les salariés (du privé comme du public), les privés d'emplois, les jeunes, les retraités, plutôt que céder aux sirènes et aux injections de la finance!

Nous regrettons qu'un candidat au second tour des élections régionales n'ait pas pu, ou su, se rendre disponible pour rencontrer les salariés de la Clinique de Pont de Chaume, de Montauban, en grève depuis 50 jours à ce moment-là, pour écouter leurs revendications, à seulement deux jours du scrutin!

Les luttes en région se multiplient, toujours autour des mêmes revendications, amélioration des conditions de travail, amélioration des conditions salariales!

La plupart sont dans le milieu de la santé, en particulier au niveau de cliniques privées, comme celle du Pont de Chaume, dans le Tarn-et-Garonne, ou encore celle d'Embats, dans le Gers. Cela met réellement en péril l'offre de soins pour les citoyens sur l'ensemble du territoire. On laisse certains pans complets au privé dans ce secteur. Pour être plus explicite et concret, l'hôpital public de Montauban ne possède plus de service de chimiothérapie, de dialyse et de coronarographie.

Ces deux conflits sont aujourd'hui terminés après respectivement 51 et 29 jours de grève, avec un mépris affiché par les Directions de ces grands groupes envers ces salariés grévistes et envers le dialogue social! Un autre conflit a eu lieu la semaine dernière, à Latécoère. Entreprise historique s'il en est sur la place

toulousaine. Les salariés sont partis en grève illimitée, première grève depuis 43 ans. Par le rachat de la dette, les fonds de pension Apollo et Monarch sont devenus les actionnaires majoritaires. Leur 1re décision a été d'attribuer l'équivalent de 10 millions d'actions gratuites à la dizaine de dirigeants, tout en maintenant le blocage des salaires qui dure depuis 5 ans.

L'annonce d'une nouvelle stagnation du SMIC (hors de son augmentation mécanique), au lendemain du 2e tour, prouve une nouvelle fois que les signes de désarroi envoyés par le monde du travail n'ont pas été pris en compte par le gouvernement.

La CGT fête ses 120 ans cette année. Peu d'organisations syndicales, patronales ou de partis politiques peuvent se targuer d'une telle longévité! Et si elle est toujours présente, offensive, dérangeante, aujourd'hui, comme hier, c'est parce qu'elle n'a jamais renié ses valeurs, ses fondamentaux, et s'est toujours attachée à combattre les injustices sociales.

Le débat d'actualité de ce jour, dans cet hémicycle, est sur « défendre ensemble les valeurs de la République ». Je l'ai dit, la CGT s'est toujours attachée à défendre la démocratie et les valeurs de la république, dans le sens noble du terme. Je vous remercie pour votre attention.



# Communication du Comité Régional

*Lors de nos différents débats plusieurs interventions ont souligné l'importance de la communication pour que vive et se développe notre organisation.*

*En effet, en interne comme en externe, la façon dont nous communiquons, conditionne pour partie notre efficacité, notre popularité et notre crédibilité.*

Afin d'améliorer ce qui doit sans doute l'être, il a été proposé de mettre en place un collectif communication ouvert au plus grand nombre. Ceci nous permettrait d'élargir l'éventail des sujets à traiter, de mieux cerner l'attente des camarades, et de permettre à qui le souhaite de rédiger un article.

Nous pourrions aussi réfléchir collectivement à de nouvelles pistes de diffusion pour étendre l'audience de notre journal, du développement de notre site internet.

Parce qu'à l'heure d'une communication, exacerbée le corps militant de la CGT a besoin de communication qui alimente sa réflexion et mette l'ensemble de nos camarades, au même niveau d'information, parce que le camp d'en face va vite, nous avons besoin d'être actifs et réactifs sur tous les sujets qui concernent la région et traversent notre Comité Régional, notamment avec la grande région et les différentes réformes en cours et à venir.

Dans ce contexte il s'agit nous

semble-t-il, d'être en phase avec l'actualité, et plus à même d'informer l'ensemble du corps militant de la CGT et plus largement les salariés, nous pourrions aussi imaginer d'autres supports de communication interne et externe.

C'est la raison pour laquelle ce collectif comme d'autres a besoin d'une feuille de route claire, pour faire des propositions et travailler concrètement, pour et au service de notre CGT.

## DES PROJETS:

Dans l'immédiat, nous proposons donc de travailler à l'édition d'un agenda des actions programmées par la CGT, en Midi-Pyrénées qui sera adressé à tout le Comité Régional.

## AMÉLIORER ET RENDRE VIVANT LE SITE INTERNET:

Le collectif communication doit être alimenté par les orgas.

Construire un collectif c'est bien mais cela doit relever de la responsabilité collective et tous les camarades, sont invités à envoyer la documentation nécessaire. Il va de soi que ce collectif comme les autres ne peut pas reposer que sur les animateurs et le secrétariat du Comité Régional et doit être un outil sous la responsabilité collective des professions et des Uds de la Région.

## VOUS ÊTES SANS DOUTE PORTEURS D'AUTRES IDÉES OU D'AUTRES ATTENTES.

Alors, n'hésitez pas, peut être pourrions-nous élargir à quelques camarades, des UDS? Ce collectif doit avoir et aura pour mission fondamentale de répondre aux attentes exprimées lors de nos différents congrès et conférences.

## VOICI QUELQUES QUESTIONS AUXQUELLES NOUS POURRIONS COMMENCER À RÉFLÉCHIR.

- Quelles améliorations pensez-vous nécessaires à apporter à notre journal, à notre site internet?
- Quels sujets souhaiteriez-vous aborder?
- Comment étendre l'audience de notre journal? Vers quel public?
- Seriez-vous disponible pour participer à la rédaction d'articles?

Vous l'aurez compris nous avons besoin de regagner en efficacité, donc cela passe par une communication de haut niveau.

**Lina Desanti**

*Co-animatrice de la commission communication du Comité Régional*

# Elections TPE 2016, un enjeu pour toute la CGT

Les élections dans les Très Petites Entreprises vont se dérouler fin 2016. Ce scrutin, organisé pour la seconde fois, (le dernier a eu lieu en 2012), va permettre de mesurer l'audience des organisations syndicales dans les entreprises dont l'effectif est inférieur à 11 salarié-e-s, les résultats seront départementaux. Autrement dit, et c'est la nouveauté de cette deuxième édition, les 400 000 salarié-e-s des entreprises dans lesquelles la loi ne prévoit pas la mise en place d'institutions représentatives du personnel de notre région vont être appelé-e-s à élire leurs représentants à la toute nouvelle Commission Paritaire Régionale interprofessionnelle (CPRI). Ces instances représentatives devront faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles, permettre la résolution des conflits individuels ou collectifs, rendre des avis utiles sur les questions spécifiques aux entreprises

de moins de 11 salariés ou encore donner toutes informations ou conseils aux salarié-e-s de ces entreprises.

Le périmètre de cette CPRI sera la nouvelle grande région Midi-Pyrénées/Languedoc Roussillon, les élu-e-s issus des Organisations Syndicales seront au nombre de 10 et auront 5 heures de délégation par mois! Autant dire que l'efficacité de cette commission restera très limitée.

Pour autant, le résultat de ces élections entrera dans le calcul de la représentativité des syndicats dans les branches et au niveau interprofessionnel, ils serviront à donner de la force à la CGT pour négocier des accords ou des conventions collectives, voire s'y opposer!

Les résultats des élections TPE additionnés aux résultats CE, DP, DUP détermineront la répartition départementale des sièges par organisations aux prud'hommes.

Le groupe de travail régional TPE a tenu sa première réunion au mois de décembre afin de faire un état des lieux, et des propositions sur l'organisation de la campagne.

### PLUSIEURS OBJECTIFS ONT ÉTÉ FORMALISÉS PAR LE COMITÉ RÉGIONAL:

- Avoir un référent campagne TPE par département,
- organiser deux journées de formation les 22 et 23 février à ces référents et aux membres des professions et des Unions Locales pour les sensibiliser aux enjeux de ces élections pour la CGT et les salariés concernés,
- établir une liste de 10 candidats-es pour l'ensemble de la grande région avant le mois de mai,
- mettre en place des plans de déploiements/initiatives le même jour dans l'ensemble des départements, avec conférence de presse.

Pour rappel, l'addition des résultats CGT élections TPE de 2012 avait permis à la CGT d'être la 1<sup>er</sup> organisation syndicale dans le privé, pour cette campagne 2016 notre objectif est le même!

Que la force soit avec vous...

**Patrice Matence**

Animateur du collectif TPE CGT  
Midi-Pyrénées



## Appel à la solidarité

### Clinique du Pont de Chaume : 51 jours de grève

Leur combat est juste et incontournable car c'est la Santé de tous qui est en danger, et la préserver reste leur revendication première.

Malgré les fêtes de fin d'année cela n'a pas empêché leur direction de les laisser sans salaire et d'essayer de les mettre à genoux sans aucune hésitation.

L'appel à la solidarité continue. Parce que leur combat est aussi le vôtre, votre soutien sans faille est indispensable.

Pour leur direction la santé est un business – Pour les salariés, une vocation !

Personnels et usagers, ensemble nous gagnerons.

**Vous pouvez continuer à envoyer vos dons à :**

UD CGT 82

18 rue Michelet

82000 MONTAUBAN

(Chèque libellé à l'ordre du Syndicat CGT Clinique Pont de Chaume  
+ au dos du chèque mention « solidarité grévistes »)

## IRHS Midi-Pyrénées

### Les militants de l'histoire sociale ont tenu leur assemblée

Trente-six délégués des sept instituts départementaux représentés ont participé à l'Assemblée Générale de l'Institut Midi-Pyrénées d'histoire sociale CGT qui s'est déroulée le 3 décembre dernier à Montauban.

Prenant appui sur la gravité de la situation internationale et nationale et des coups portés aujourd'hui au monde du travail et à ses acquis, un large débat a insisté sur la portée de l'histoire sociale et sur l'urgence de faire partager cette histoire et ses enseignements aux syndiqués et aux salariés en activité. L'utilité et les initiatives proposées par les différents instituts en direction des organisations et syndicats CGT s'en trouvent renforcées.

Les 120 ans de la CGT, les 70 ans de la Sécurité sociale, les 80 ans du Front populaire et de l'obtention des premiers congés payés, doivent offrir l'occasion de multiplier des rencontres et des initiatives diverses. Les militants de l'histoire sociale sont pour cela disponibles.

Le Conseil d'Administration a élu son bureau régional le 19 janvier dernier :

Alain Raynal (président). Jean-Luc Ambrosini (vice-président), Sylvain Julien (Vice-Président),



